

Département fédéral affaires étrangères (DFAE)

Département fédéral de l'économie, de la formation et
de la recherche (DEFR)

3003 Berne

Exclusivement par courriel : IZA25-28@eda.admin.ch

Le 20 septembre 2023

Consultation facultative : stratégie de coopération internationale (CI) 2025-2028

Chère Madame Donnet-Descartes,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions sincèrement de votre invitation à prendre position, dans le cadre de la procédure de consultation facultative, sur le rapport explicatif relatif à la coopération internationale 2025-2028 et sur les projets d'arrêtés fédéraux concernés.

economieuisse a consulté ses membres et prend position comme suit :

- **Contribution décisive du secteur privé à la CI** : En tant qu'investisseurs directs majeurs, les entreprises suisses ont un fort impact sur l'évolution durable de l'économie des pays en développement.
- **Des objectifs de développement qui ont fait leurs preuves ; des objectifs intermédiaires font défaut** : economieuisse soutient les quatre objectifs de développement mentionnés. Ceux-ci sont toutefois très généraux, raison pour laquelle des objectifs stratégiques intermédiaires sont également nécessaires.
- **Réduction du nombre de pays prioritaires** : Dans l'optique d'une allocation plus efficace des ressources, economieuisse plaide pour une focalisation sur un nombre inférieur de pays. Parallèlement, l'organisation préconise d'accorder plus d'importance à la promotion de la bonne gouvernance.
- **Un compromis équilibré pour l'Ukraine** : economieuisse soutient l'allocation proposée et considère qu'il s'agit d'un minimum. Le soutien à l'Ukraine revêt notamment une importance systémique pour la sécurité alimentaire de nombreux pays en développement.

1 Remarques fondamentales de l'économie sur la coopération internationale

Le secteur privé est très désireux de mettre son expérience au service de la coopération internationale (CI) de la Suisse. Il peut apporter une contribution essentielle à cette coopération, qui doit avant tout aider les pays qui en ont besoin à se prendre en main.

D'une manière générale, dans le domaine de la coopération internationale, la collaboration avec le secteur privé peut et doit être développée. Les entreprises suisses sont parmi les principaux investisseurs directs dans les pays en développement. De ce fait, elles ont un fort impact sur l'évolution économique de ces pays en créant des emplois, en consolidant des chaînes d'approvisionnement locales, en versant des impôts et menant des programmes de RSE sur le terrain.

Parallèlement, il est essentiel pour l'économie que l'efficacité de la CI soit régulièrement évaluée au moyen de méthodes fondées sur des preuves. À cet égard, le nouveau système de gestion numérique des données, introduit cette année, mérite d'être salué. Néanmoins, du point de vue de l'économie, les efforts dans cette direction doivent être renforcés. L'enveloppe de 11,45 milliards de francs au total qui doit être mise à la disposition de la CI pour la période 2025-2028 représente une somme importante compte tenu de la situation financière tendue de la Confédération.

2 Orientation stratégique de la Coopération internationale 2025-2028

Outre les besoins locaux et les intérêts à long terme de la Suisse, le projet maintient comme critère d'analyse pour la période 2025-2028 la valeur ajoutée de la CI suisse, ce qu'économiesuisse salue.

Cependant, la formation professionnelle, qui est un des domaines de compétences majeurs de la Suisse, doit se voir accorder nettement plus d'importance. Le secteur privé joue un rôle central dans la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Dans les faits, il existe de nombreuses synergies à exploiter entre la coopération internationale et le secteur privé suisse. Les entreprises suisses ont en effet souvent leurs propres programmes de formation professionnelle internes, en particulier dans les pays en développement. L'objectif n'est pas de copier le système suisse (en particulier sa formation professionnelle duale). Il s'agit plutôt de promouvoir des compétences recherchées sur le marché du travail via une implication étroite du secteur privé par exemple.

3 Position sur les questions spécifiques

1. Objectifs de la coopération internationale suisse : Estimez-vous les quatre objectifs de développement et les objectifs spécifiques retenus pertinents (cf. ch. 3.3.2 du rapport explicatif) ?

L'économie estime que les objectifs de la CI suisse pour 2025-2028 sont judicieux et soutient l'accent placé sur les quatre domaines. À noter toutefois que les explications données dans le rapport explicatif sont très générales, de sorte que personne ne peut s'y opposer. Les milieux économiques estiment en outre qu'il faut des objectifs stratégiques intermédiaires.

Développement économique durable

La croissance économique durable est décisive pour réduire la pauvreté et découle directement des Objectifs de développement durable (ODD). Elle est une condition préalable à la réalisation des ODD dans les pays les plus pauvres, car des transferts seuls ne permettent pas de sortir des pays de la pauvreté. La croissance économique doit être durable, cela ne fait pas de doute. Sous l'angle du développement, il est également essentiel qu'elle parvienne jusqu'aux couches de population les plus

pauvres. Il faut encore souligner l'importance d'une bonne politique économique dans les pays les plus pauvres (cf. objectif de paix et gouvernance »).

Nous proposons que, dans le cadre de la coopération internationale, la Suisse s'engage plus particulièrement à améliorer deux conditions-cadre clés :

- Garantie des droits de propriété privée : Ils sont pour ainsi dire une condition sine qua non, car sans droits de propriété privée sûrs, pas de développement économique. Une personne qui n'est pas sûre de pouvoir jouir du fruit de ses efforts ne voudra pas s'engager ou investir économiquement au-delà de ce qui est nécessaire pour couvrir ses besoins existentiels. Sans propriété privée, toute l'aide et la coopération au développement du monde ne servent à rien à long terme.
- Intégration accrue sur les marchés mondiaux : Tous les pays participants profitent d'une intensification des échanges commerciaux, c'est bien connu. Aussi l'accès aux marchés mondiaux est-il essentiel pour les pays les plus pauvres. La Suisse peut apporter sa contribution en concluant des accords économiques (libre-échange, protection des investissements et double imposition). Il en va de même pour l'assistance technique aux pays les plus pauvres dans le cadre de l'OMC. Cela est aussi dans l'intérêt de la Suisse : plus le développement économique durable de ces États est soutenu, plus leur stabilité sociale, économique et politique est grande.

Il ressort de la promotion du secteur privé dans les pays en développement que de nouveaux instruments de soutien à la création et au développement d'entreprises locales de la CI ont un impact favorable. Il convient ici de mentionner le Swiss Investment Fund for Emerging Markets (SIFEM). Bon nombre d'entreprises locales ont été cofinancées grâce aux capitaux investis via le SIFEM, avec pour résultat, entre autres, la création directe d'emplois dans le secteur privé. De tels modèles de coopération internationale méritent d'être développés davantage. À cet égard, il convient de s'assurer que le SIFEM s'autofinance grâce à ses recettes. Il est tout aussi essentiel pour le développement économique durable de s'assurer que la croissance bénéficie à l'ensemble de la population.

Climat et environnement

Le changement climatique représente un défi de taille pour les pays en développement. Un environnement préservé est un besoin fondamental essentiel. Il présente en outre un lien transversal fort avec les objectifs du développement économique durable et du développement humain. Du point de vue systémique, la Suisse a certainement des avantages comparatifs dans ce domaine (gestion de l'eau, systèmes de recyclage, savoir-faire technique ou produits et infrastructures efficaces, par exemple). L'économie salue tout particulièrement l'engagement concernant les ressources hydriques et l'ambition d'une réglementation et d'un financement à long terme avec le concours du secteur privé.

Paix et gouvernance

En tant qu'État démocratique et fédéral, la Suisse a des avantages comparatifs. Nous considérons la bonne gouvernance comme une condition préalable au développement social et économique d'un pays. Cela implique de promouvoir des institutions démocratiques à tous les niveaux et de renforcer les droits de participation. Il est également essentiel que les entreprises assument leurs responsabilités et respectent les droits de l'homme à l'échelle mondiale. La « bonne gouvernance » devrait être un critère pour la sélection des pays prioritaires à l'avenir.

Développement humain

La Suisse a une place de leader en matière de prévention et d'aide en cas de catastrophe. Notre pays dispose également d'un atout particulier dans le domaine de la santé – en tant que siège d'entreprises industrielles de pointe, d'instituts de recherche et d'organisations internationales de santé. Cet atout doit être exploité de manière ciblée, car dans les pays les plus pauvres, la mise en place de soins médicaux de base répond à un besoin fondamental de la population.

Les milieux économiques se félicitent que le rapport souligne à plusieurs reprises que les services visant à promouvoir le développement humain peuvent et doivent être fournis à l'échelle mondiale tant par le secteur public que par le secteur privé. Nous apprécions aussi le fait que l'importance de renforcer les systèmes de santé soit soulignée et pensons que le secteur privé peut être un grand soutien pour la coopération internationale dans ce domaine.

Selon l'économie, les aspects ci-après pourraient être davantage pris en compte :

- Santé : Nous sommes favorables à ce que la santé soit un sous-thème à part entière et que l'engagement du secteur privé soit souligné. Indépendamment de cela, la coopération internationale doit exiger des gouvernements des pays en développement qu'ils investissent dans la santé publique. Même si la CI peut et doit apporter une contribution importante à la santé publique, elle ne peut pas assumer les tâches de l'État sur le terrain ni même les remplacer.
- Approvisionnement de base : À notre avis, les services de base comprennent non seulement les infrastructures sanitaires, les services médicaux de base, l'accès à l'éducation et la protection sociale, mais également la sécurité alimentaire. Cette dernière est malheureusement souvent compromise dans les pays en développement, non seulement dans les situations de crise et de conflit, mais également insuffisante, en général.
- Établir un lien entre la santé et le financement : Cet aspect devrait être davantage mis en avant. Le financement individuel des soins est très répandu dans de nombreux pays et représente une charge lourde pour les patients.

2. Focus géographique : Estimez-vous la focalisation géographique proposée pertinente (cf. ch. 3.3.3 du rapport explicatif ?)

Le focus géographique avec quatre régions prioritaires est défini de manière très large et couvre un grand nombre de pays (46 pays sont identifiés comme prioritaires pour la CI). Economiesuisse plaide pour une réduction du nombre de pays prioritaires. Lors de la sélection des pays, la « bonne gouvernance », les réformes orientées vers l'économie de marché et les droits de l'homme devraient également être pris en compte. Pour ce qui concerne les pays prioritaires en Afrique, la lutte contre la kleptocratie systémique par les élites au pouvoir est particulièrement décisive. Les pays qui ne réalisent pas des progrès significatifs ne devraient pas pouvoir rester prioritaires. De même, un nombre relativement élevé de gouvernements ont été renversés par les militaires dans la région du Sahel ces trois dernières années. Des questions fondamentales se posent ici sur la poursuite de la collaboration avec des régimes qui sont arrivés au pouvoir par la force.

Dans le domaine de la coopération économique internationale au développement, la priorité doit être accordée aux pays des régions prioritaires avec lesquels la Suisse a conclu un accord de libre-échange, est en train d'en négocier un ou a un intérêt crédible à ouvrir des négociations. Sur la base

d'un accord de libre-échange, il est possible, grâce à des règles de traçabilité, d'importer en Suisse plus facilement et de manière plus « inoffensive » des produits considérés comme « critiques » par la société (notamment des produits agricoles et des denrées alimentaires). Cela profite notamment au pays partenaire et à son évolution économique.

En outre, du point de vue géographique, nous apprécierions une plus grande implication du secteur de la santé. Par exemple, l'accès aux soins ne figure pas comme l'un des principaux défis en Afrique subsaharienne (cf. page 23 du rapport explicatif), alors qu'il s'agit d'un obstacle déterminant dans de nombreux pays. Pour l'Asie non plus, la santé ne figure pas parmi les objectifs de développement durable. La prise en compte de la santé en tant que besoin décisif est, selon nous, déterminante pour la coopération internationale.

Nous saluons la collaboration avec différentes organisations d'Afrique subsaharienne (comme l'Union africaine et la Banque africaine de développement) et souhaitons souligner le rôle du secrétariat de l'African Continental Free Trade Agreement (AfCFTA).

3. Ukraine : Soutenez-vous l'allocation des ressources proposée pour l'Ukraine (cf. ch. 3.4 du rapport explicatif) ?

l'économiesuisse soutient l'allocation proposée pour l'Ukraine et considère qu'il s'agit d'un minimum. Cette allocation de 1,5 milliard de francs (sur un total de 11,45 milliards) représente un compromis équilibré entre les objectifs tout aussi légitimes de la coopération au développement et la nécessité de soutenir l'Ukraine. Si les ressources allouées à la coopération internationale restent globalement inchangées, nous pouvons également envisager, à moyen terme, d'en consacrer une part plus importante à l'Ukraine. Le fait est que l'économie et les infrastructures de l'Ukraine ont été gravement endommagées de manière intentionnelle du fait de la guerre d'agression menée par la Russie en violation du droit international. En outre, il faut souligner que le soutien à l'Ukraine est d'une importance systémique pour la sécurité alimentaire de nombreux pays en développement.

Afin d'utiliser au mieux les fonds, nous estimons qu'il serait judicieux de définir l'Ukraine comme pays cible pour les « Grands projets d'infrastructures » et de doter le « team Switzerland » de moyens supplémentaires pour pouvoir embaucher un ou une « expert(e) en infrastructures » en Ukraine. Des moyens financiers doivent par ailleurs être alloués pour la réalisation d'études préliminaires sur la faisabilité de projets en vue de la reconstruction. Afin d'accroître les chances que des entreprises suisses réalisent des projets, il faudrait en outre créer un groupe d'experts chargé de soutenir les entreprises suisses pour les questions de financement par des institutions financières internationales (IFI).

Nous vous remercions de la possibilité de prendre position et de l'attention que vous voudrez bien accorder à nos préoccupations. Nous restons à disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.
l'économiesuisse

Jan Atteslander
Membre de la direction

Luc Schnurrenberger
Responsable suppléant du département
Économie extérieure